

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-681/SG/CG portant création de quatre postes de chef de section et attribution à ces agents d'une indemnité.

n° 72-681/SG/CG

Ministère
MINISTÈRE DU TRAVAIL

Date de publication
3 mai 1972

Numéro JO
n° 10 du 25/05/1972

Date du numéro
25 mai 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est approuvée la délibération n° 7-72/CPS du 11 février 1972 du Conseil d'administration de la Caisse des Prestations sociales portant création de quatre postes de chef de section et attribution à ces agents d'encadrement de l'indemnité de 15.000 FD. prévue par l'article 1er de l'arrêté n° 504/SG/CG du 1er avril 1968.